

<http://pierre-alainmillet.fr/une-antenne-relais-sur-un-batiment>



conseil de quartier Pasteur-Monnery

une antenne relais sur un bâtiment telecomâ€¦

- Rencontres -

Date de mise en ligne : dimanche 7 octobre 2012

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Une visite un peu particulière puisqu'elle répond aux demandes des riverains de l'allée Emeraude, une voie privée donnant sur la route de Corbas, riveraine du bâtiment France Telecom, et desservant un petit quartier de 10 maisons. 6 familles sont représentées, soit 60% du lotissement.

Cette rencontre fait suite à la commission téléphonie mobile qui a étudié un projet de l'opérateur orange, qui souhaite installer une antenne-relais sur son bâtiment.

les maisons à proximité du bâtiment où seront installés les antennes

[http://pierre-alainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/20121005_165915-325d4.jpg]

comme nous l'avons décidé en signant une charte avec les opérateurs, la ville étudie les dossiers et donne un avis, en demandant aux opérateurs la transparence sur leurs projets et les niveaux d'expositions des riverains. La charte permet ainsi à la ville de refuser les projets situés à moins de 100m d'un équipement « sensible » (école, santé), et de discuter avec les opérateurs sur chaque projet pour réduire autant que possible le niveau d'exposition des riverains.

Dans le cas de ce projet, la commission a donné un avis positif assorti de demandes

- de mesures avant et après l'installation, réalisées au frais de l'opérateur par un bureau d'étude indépendant
- d'une permanence de rencontres avec les riverains pour présenter toutes les caractéristiques du dossier.

La commission transmet le dossier au président de conseil de quartier pour si nécessaire organiser une rencontre avec les riverains avant la permanence.

Dans ce cas, le conseil de quartier n'a pas pris en charge ce dossier et j'ai donc organisé cette visite pour rencontrer les riverains.

La discussion a été assez longue et j'ai expliqué ce que la ville faisait sans que ce ne soit de sa compétence, et sans avoir le droit d'imposer quoi que ce soit, en dehors des règles d'urbanisme, aux opérateurs.

Un riverain se souvenait de la rencontre mairie en 2009 sur les risques des antennes relais et jugeait positivement la charge et la démarche. D'autres restaient interrogatifs sur le résultat, ne faisant aucune confiance aux opérateurs pour respecter leurs engagements.

J'ai redit à tout le monde que, quelque soit l'avis de chacun sur le débat compliqué des antennes-relais (faut-il craindre plus les antennes relais ou les téléphones ? les téléphones ou les micro-ondes), la ville cherchait surtout à créer la transparence et permettre aux riverains de connaître le niveau d'exposition réel sur leur balcon ou leur pas de porte.

Dès que les mesures après mise en service seront connues, je ferai un courrier au président du conseil syndical du lotissement pour informer tout le monde.

La discussion a conduit a une bonne idée, faire un bilan des premiers dossiers traités par la commission, notamment de l'antenne relais rue anatole France, en fonctionnement depuis maintenant plus de 6 mois. Je proposerai sans doute d'en faire un point d'information lors du conseil citoyen du 8 Novembre.

d'autres questions autour des maisons

Mais les riverains sont mécontents d'un autre sujet, leur voisinage avec l'entreprise EXAPAQ. Lors de sa création, il y a 5 ans, des engagements avaient été pris sur les horaires de travail, le bruit, les nuisances, le traitement de la limite de séparation. Or, plusieurs engagements ne sont pas tenus, et malgré les messages répétés à la ville, les riverains ont le sentiment que rien n'est fait.

J'ai bien pris note des deux questions qui doivent pouvoir être contrôlé facilement

- le respect de l'engagement d'horaires de travail de 7h à 22h, et donc pas de travail de nuit
- la réalisation d'une « butte arbustive » permettant d'améliorer l'esthétique du bâtiment vu du quartier comme le montre l'image, s'il y a butte, elle est bien peu arbustive !

[http://pierre-alainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/20121005_165638-98052.jpg]

A suivre donc